

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00003 Numéro SIREN : 790 216 576 Nom ou dénomination : 4 S LOG

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000289

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000289**
n° de gestion : **2013B00003**
n° SIREN : **790 216 576 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 03/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

4 S LOG - Société par actions simplifiée
1200 route Des Bleuets LE MIRLIBUT 76430 Etainhus -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



341750

"4S LOG"

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège : "Le Mirlibut" - 1200 route des bleuets
76430 ETAINHUS
RCS LE HAVRE 790.216.576
SIRET 790.216.576.00013

EXTRAIT**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 FEVRIER 2019****RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
(proposée/adoptée)**

Exercice clos le 30 septembre 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du président, décide d'affecter la perte nette comptable soit la somme de 21.533 euros :

- au compte "report à nouveau" 21.533 €
en apurement partiel des pertes antérieures

Après affectation, le compte «report à nouveau» sera d'un montant de – 31.050 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le président

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
TERRE ET MER - LE HAVRE
Acte déposé le

31 JAN. 2020

Répart. N°
Notification du





N° 10937*20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 4S LOG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1200 ROUTE DES BLEUETS 76430 ETAINHUS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>79021657600013</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/09/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 326
		Fonds commercial (I)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 707
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 272
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	45 297	
TOTAL (II)		BJ	BK	56 602	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 567
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	41 674
		Autres créances (3)	BZ	CA	39 063
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 428	
	TOTAL (III)	CJ	CK	85 732	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	142 334	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 4S LOG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)			DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-52 583	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	21 533	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-11 050	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	509	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	750	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	130 881	
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 244	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	153 384		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	142 334		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	153 384	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	509	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4S LOG						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	379 750	FH		FI	379 750
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	379 750	FK		FL	379 750
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	7 077
	Autres Produits (1) (11)					FQ	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	2 930
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	1 151
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	301 757
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	435
	Salaires et traitements *					FY	88 404
	Charges sociales (10)					FZ	26 474
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	15 316
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	4 616	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-54 260
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	246
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	246
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	246
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-54 014

Désignation de l'entreprise SAS 4S LOGNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	74 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	52
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	74 052
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	74 052
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-1 495
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	461 127
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	439 594
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	21 533
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 077
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPRISE BALANCE EIC ABANDON C/CT JEMBADI			74 000
REPRISE BALANCE EIC Autres produits exceptionnels			52
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 142 334.37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 21 533.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/11/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'abandon de compte courant du 31 Mars 2016 avec clause de retour à meilleure fortune de la part de son associée majoritaire, la SARL JEMBADI, pour un montant de 212.000 €, n'a pas été remboursé.

Un abandon en compte courant complémentaire a été établi au 29/03/18 pour 74.000€ et n'a pas été remboursé.

Il en ressort par conséquent un passif latent, relatif à la reconstitution de ce compte courant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel 5 ans
- Enseigne 10 ans
- Matériel de transport 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Frais d'établissement, développ.	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles		44 282.00	12 652.00		56 934.00	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui					
	Inst. générales agen. aménag.					
	Inst. techniques matériel et outill. industriels	964.39	1 777.30		2 741.69	
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	1 324.70 2 401.67	288.50 598.33		1 613.20 3 000.00	
	TOTAL	4 690.76	2 664.13		7 354.89	
	TOTAL GENERAL	48 972.76	15 316.13		64 288.89	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des	
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Ferralsins							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Constr.							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, sq. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
A. Immo. corp.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
Mouvements de l'exercice affectant les charges de titres sur plusieurs exercices							
CADRE C							
Montant net au début de l'exercice							
Augmentations							
Dotations de l'exercice aux amortissements							
Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 297.00		45 297.00
	Clients douteux ou litigieux	10 526.49		10 526.49
	Autres créances clients	39 960.44	39 960.44	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 621.00	8 621.00	
	Etat & autres	25 207.52	25 207.52	
	coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés	5 234.00	5 234.00	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	3 428.39	3 428.39	
	TOTAUX	138 274.84	82 451.35	55 823.49
(1)	Montant			
(2)	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	3 428.39
Exceptionnelles	
TOTAL	3 428.39
PRODUITS À RECEVOIR	
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 234.00
Disponibilités	
TOTAL	5 234.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 000.00	10.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	509.27	509.27		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	130 880.52	130 880.52		
Personnel & comptes rattachés	7 979.13	7 979.13		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	10 874.14	10 874.14		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 391.10	2 391.10		
autres : Taxe sur la valeur ajoutée collective, Obligations cautionnées publiques, Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cps rattachés	749.82	749.82		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	153 383.98	153 383.98		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

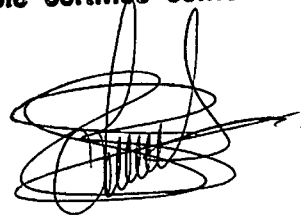
Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 754.00
Dettes fiscales et sociales	5 694.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 448.10

Pour copie certifiée conforme



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 5 686 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

S.A.S 4SLOG

**Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20 000 euros**

**1200 ROUTE DES BLEUETS
76430 ETAINHUS**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Pour l'exercice s'étendant du

1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Présenté par :

Marc LERICK

**Commissaire aux Comptes inscrit
sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Rouen**

**5, rue Edouard Larue
76600 LE HAVRE**

☎ 02-35-19-32-42

☎ 02-35-21-47-54

Le Havre, le 4 février 2019

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
--

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'Assemblée générale de la société 4S LOG

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 4S LOG relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

La note de l'annexe intitulée « règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives en particulier aux immobilisations, aux amortissements, aux stocks et aux créances.

17

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

Je n'ai pas relevé, dans les comptes de la société, d'éléments justifiant une appréciation particulière en termes d'estimations comptables

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Trésorerie

Nous avons particulièrement examiné le cycle de trésorerie en appuyant sur le contrôle du bénéficiaire effectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

N/

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

Je n'ai pas relevé, dans les comptes de la société, d'éléments justifiant une appréciation particulière en termes d'estimations comptables

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Trésorerie

Nous avons particulièrement examiné le cycle de trésorerie en appuyant sur le contrôle du bénéficiaire effectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre,

Le 4 février 2019

Le Commissaire aux Comptes

Marc LERICK

Commissaire aux Comptes inscrit
sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Rouen

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre,

Le 4 février 2019

Le Commissaire aux Comptes
Marc LERICK

Commissaire aux Comptes inscrit
sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Rouen

BILAN ACTIF

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF	Brut	au 30/09/18 Amorts, dépréc.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 30/09/17	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				4		9
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	63 260	56 934	6 326		18 978	
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				4		2
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage	6 449	2 742	3 707		2 885	
Autres immobilisations corporelles	5 885	4 613	1 272		2 159	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				32		21
Participations et créances rattachées						
Prêts et autres immobilisations financières	45 297		45 297		45 297	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	120 891	64 289	56 602	40	69 318	32
STOCKS ET EN-COURS				1		1
Approvisionnements et matières premières	1 567		1 567		2 719	
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES						
CRÉANCES (3)				57		41
Clients et comptes rattachés	50 487	8 813	41 674		45 912	
Etat TVA - autres taxes	25 208		25 208		30 650	
Associés						
Autres créances	13 855		13 855		12 790	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS						3
Banque - CCP					6 465	
Caisse					200	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 428		3 428	2	48 094	22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	94 545	8 813	85 732	60	146 830	68
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	215 436	73 102	142 334	100	216 148	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF

	Au 30/09/18	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/17	% du passif
Capital	20 000		20 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-52 583		-10 423	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 533	15	-42 160	-20
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-11 050	-8	-32 583	-15
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		1		35
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)				
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	509			
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	750		74 750	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES				80
Fournisseurs et comptes rattachés	130 881		140 343	
Etat TVA - autres taxes	2 391			
Autres dettes fiscales et sociales	18 853		33 638	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	153 384		248 731	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	142 334 100 %		216 148 100 %	
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	153 384		248 731	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	509			
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Du 01/10/16 Au 30/09/17	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	379 750	376 031	3 719	1
Montant net du chiffre d'affaires	379 750	376 031	3 719	1
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	7 077	9 437	-2 359	-25
Autres produits	2	4	-1	-32
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	386 829	385 471	1 358	
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 930	1 351	1 579	117
Variation de stocks	1 151	-1 055	2 206	-209
Autres achats et charges externes	301 757	270 977	30 781	11
Impôts, taxes et versements assimilés	435	2 336	-1 901	-81
Salaires et traitements	88 404	107 764	-19 360	-18
Charges sociales	26 474	33 640	-7 167	-21
Dotations aux amortissements	15 316	14 310	1 006	7
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	4 616	29	4 587	
Dotations aux provisions				
Autres charges	5	6	-1	-14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	441 089	429 359	11 730	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-54 260	-43 888	-10 372	24
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	246		246	
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	246		246	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	246		246	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-54 014	-43 888	-10 126	23
Produits exceptionnels	74 052	574	73 478	
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	74 052	574	73 478	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-1 495	-1 154	-341	30
TOTAL DES PRODUITS	461 127	386 046	75 081	19
TOTAL DES CHARGES	439 594	428 205	11 389	3
Bénéfice ou Perte	21 533	-42 160	63 693	-151

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 142 334.37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 21 533.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/11/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'abandon de compte courant du 31 Mars 2016 avec clause de retour à meilleure fortune de la part de son associée majoritaire, la SARL JEMBADI, pour un montant de 212.000 €, n'a pas été remboursé.

Un abandon en compte courant complémentaire a été établi au 28/03/18 pour 74.000€ et n'a pas été remboursé.

Il en ressort par conséquent un passif latent, relatif à la reconstitution de ce compte courant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel	5 ans
- Enseigne	10 ans
- Matériel de transport	5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	63 260.00		
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		3 849.00		2 600.00
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		2 885.00		
	Autres immos corporelles		3 000.00		
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	9 734.00		2 600.00
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		45 297.00		
		TOTAL	45 297.00		
		TOTAL GENERAL	118 291.00		2 600.00
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		63 260.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			6 449.00	
	Inst. gal. agen. amé. divers			2 885.00	
	Autres immos corporelles			3 000.00	
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
FINANCIERES	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		12 334.00	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			45 297.00	
		TOTAL		45 297.00	
		TOTAL GENERAL		120 891.00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	44 282.00	12 652.00		56 934.00
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		964.39	1 777.30		2 741.69
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		1 324.70	288.50		1 613.20
Matériel de transport		2 401.67	598.33		3 000.00
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	4 690.76	2 664.13		7 354.89
	TOTAL GENERAL	48 972.76	15 316.13		64 288.89

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

1

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 297.00		45 297.00
	Clients douteux ou litigieux	10 526.49		10 526.49
	Autres créances clients	39 960.44	39 960.44	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 621.00	8 621.00	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	25 207.52	25 207.52	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	5 234.00	5 234.00	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	3 428.39	3 428.39	
TOTAUX		138 274.84	82 451.35	55 823.49
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 428.39
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 428.39

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 234.00
Disponibilités	
TOTAL	5 234.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 000.00	10.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	509.27	509.27		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	130 880.52	130 880.52		
Personnel & comptes rattachés	7 979.13	7 979.13		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	10 874.14	10 874.14		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 391.10	2 391.10		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	749.82	749.82		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	153 383.98	153 383.98		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 754.00
Dettes fiscales et sociales	5 694.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 448.10

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 4S LOG

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 5 686 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.